

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE TOURNEMIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
AVEYRON

Délibération n°2023-02-13

Séance du 11 avril 2023

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Absents	2
Exclus	0

Date de convocation : Le 30/03/2023

Date d'affichage: Le 30/03/2023

OBJET

Approbation du budget Communal 2023.

Acte rendu exécutoire Par flux de télétransmission en Sous-Préfecture de Millau

Le 2 8 AVR. 2023 et publication sur le site internet de la commune www.tournemire-aveyron.fr

du 2 0 AVR. 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 18h30.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rivier Pascal, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. Rivier, Maire, M. Héran Sébastien, M. Cocallemen Eric, Mme Giordano Sandrine, M. Goutte Maxime, M. Moulières Jérémy, Madame Cristol Céline, M. Monteillet Hugues, M. Petraud Maxime.

Absents excusés: Mme Odicino Sabrina (proocuration à Monsieur Rivier Pascal), Mme Roques Fanny (procuration à M.Héran Sébastien).

M. GOUTTE a été nommé secrétaire.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L 2224-1 et suivants,

Monsieur le maire expose au conseil les prévisions du budget primitif de la commune 2023,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

DECIDE:

-d'adopter le budget primitif de la commune (annexé à la présente délibération) pour l'exercice 2023 :

Fonctionnement

Dépenses 536 072.53€ Recettes 536 072.53€

Investissement

Dépenses 503 346.89€ Recettes 503 346.89€

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire, Pascal RIVIER Acte dématérialisé

Le secrétaire de séance GOUTTE Maxime

Le Maire informe que le présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour exces de pouvair des du faire présent l'application, par courrier ou par l'application Télérecour ge **

1